



Portrait :
La médiathèque et ses animateurs



bulletin d'informations municipales numéro de Juillet 2015

Quistinic



<http://quistinic.blogspot.fr>



Retrouvons ce qui nous unit,
Savourons ce qui nous distingue,
Évitons ce qui nous sépare,
Parce qu'ensemble,
nous pouvons peser.

Joël Labbé, sénateur.

C'est déjà la belle saison et l'occasion de partir en vacances, ou tout simplement de découvrir ou redécouvrir notre belle région. En effet, il n'est nul besoin d'aller loin tant la Bretagne, près de chez nous, regorge de beautés naturelles et d'activités, à foison... Et encore plus près, nous avons le village de Poul Fetan à (ré)investir.

Ici, à Quistinic, les travaux vont bon train. Le projet du presbytère pris en charge par Lorient Habitat créera quatre logements locatifs et deux espaces commerciaux remis à la commune pour le coût des travaux. Le lotissement Bigoin proposera 3 lots en accession à la propriété et 3 logements locatifs dédiés plus particulièrement aux personnes âgées. Le lotissement des Korrigans proposera, lui aussi, des terrains en accession et du logement locatif et probablement un projet de jardins locatifs et/ou partagés.

Le pôle enfance jeunesse a déjà fait beaucoup parler de lui, de par sa qualité énergétique et ses particularités comme les chantiers participatifs. Il reste à peaufiner toute l'organisation pour que le site soit opérationnel dès la rentrée de septembre.

L'appel d'offre a été lancé pour la toute dernière tranche de réhabilitation des espaces publics : la place de la mairie et Leur Vras, ainsi que les ruelles attenantes. La population, et particulièrement les riverains, seront invités à partager la réflexion.

Il reste encore bien du pain sur la planche et nous aurons l'occasion d'échanger sur tous les dossiers à venir.

La mutualisation des moyens et des outils se met en place doucement avec Lorient Agglomération et même si aujourd'hui il persiste des questionnements au niveau national quant à l'avenir des communes rurales, le partenariat avec notre instance se déroule plutôt positivement. La Loi « NOTRe » inquiète particulièrement les maires des petites communes rurales (de moins de 3 500 habitants) puisqu'elle vise progressivement à réduire la liberté, l'autonomie, les compétences de ces dites communes et privilégie le rôle des intercommunalités (la faible représentativité rurale dans les conseils est un gros écueil). Pour continuer à travailler sereinement il faut, bien entendu, que chaque élu soit force de proposition et raisonne en terme d'équilibre du territoire et non en chef de « chapelle ». L'association des maires ruraux, très active, se bat pour faire reconnaître la légitimité de nos petites communes.

Je souhaiterais m'arrêter quelques instants sur ce premier semestre qui a été particulièrement éprouvant pour certaines familles quistinicoises et leur redire ici, combien au conseil municipal, nous sommes sensibles, solidaires et attentifs à leurs douleurs et restons bien sûr, disponibles pour les accompagner.

Je remercie tous les acteurs qui font vivre et participent à l'essor de notre commune. Avec les élus et le personnel, je vous souhaite un bel été.

Bonne lecture !

Gisèle Guilbart, Maire

Sommaire

P. 2

Édito

P. 3

Conseil municipal,
travaux, vie communale.

P. 6

Notre grand roman photo

P. 7

Vie communale

P. 8

La médiathèque et ses bénévoles

P. 9

Cent ans !

P. 10

Dorn a dorn : les activités du Ram

P. 11

les fêtes

P. 12

Poul Fetan : son programme, ses artisans.

P. 14

En 1915 ; histoire d'Yves

P. 16

Lorient Agglomération : comment ça marche.

P. 18

Infos pratiques

P. 20

Informations communales



Les travaux du Conseil municipal

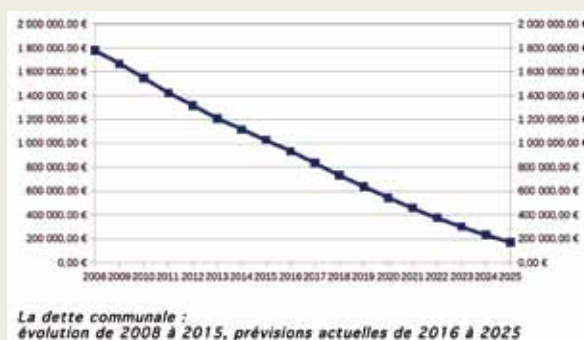
Le Conseil municipal s'est réuni les 19 février, 26 mars et 19 mai.

Le budget prévisionnel pour l'année 2015 a été adopté le 26 mars, après acceptation des comptes de gestion 2014.

De ce bilan pour l'année écoulée, retenons que les dépenses de fonctionnement atteignent 812 611 € pour 1 256 823 € de recettes, soit un excédent de 440 000 € qui abondera l'investissement.

Les recettes 2014 provenaient pour 55 % des impôts et taxes perçus par la commune (684 083 €), pour 4 % des produits issus des services, du domaine communal et des ventes diverses (52 496 €). Les dotations et subventions prévisibles ont atteint 382 952 €, soit environ 30 % du total des recettes.

En 2015, il est prévu, dans le cadre du « pacte de compétitivité »



gouvernemental, une diminution de 20 000 € de la dotation forfaitaire de l'Etat à la commune, avec des effets négatifs sur la dotation de solidarité rurale et la dotation de péréquation. Au total une perte de 50 000 €, soit une diminution d'environ 16 %.

Pour l'investissement, les dépenses prévues - 1681 112 € - seront couvertes par des subventions à hauteur de 740 000 €, complétées de 130 000 € de dotations

(notamment par la restitution de TVA versée par la commune) ainsi que par les excédents de fonctionnement mis en réserve pour le financement des travaux (440 000 €).

Le niveau d'endettement de la commune poursuit sa baisse. Il dépassait 1,780 millions d'euros en 2008 ; il est inférieur à 1,030 million en 2015.

LES IMPÔTS LOCAUX : le choix cornélien des communes

C'est quoi ?

- **la taxe d'habitation :**

Tout occupant d'un appartement ou d'une maison doit payer la taxe d'habitation, qu'il soit propriétaire ou locataire (sauf exonération)

- **la taxe foncière :**

pour les propriétaires sur le bâti et sur le non bâti (terrain) à quoi s'ajoutent les taxes sur les ordures ménagères.

A quoi servent-ils ?

A payer les dépenses des collectivités locales, c'est à dire les frais de fonctionnement (personnel, fournitures d'entretien, espaces verts, ...) ou leurs investissements, (construction d'une école, d'une bibliothèque, ou d'un rond point...).

Qui les fixe ?

Les communes, les communautés des communes et les départements, chacune des collectivités choisissant le taux d'imposition de sa part.

Chacun sa part et la proportion peut varier. A cela s'ajoute la revalorisation des bases décidée au niveau national.

Même si les communes n'ont pas augmenté leur part, vos impôts vont grimper tout de même.

Comment sont-ils calculés ?

Pour la taxe d'habitation les collectivités fixent un taux qui s'applique à la valeur locative du logement, cela dépend de la surface du bien mais aussi de son quartier. Cette valeur peut ensuite être diminuée grâce à différents abattements (charges de famille, par exemple) mais leur taux dépend de chaque collectivité. Les collectivités ont donc le choix de freiner les dépenses, augmenter les impôts ou trouver d'autres sources de financement telles que les subventions..

Fermeture.

Depuis le début de l'année, la trésorerie de Plouay est fermée (fermeture programmée depuis quelques années sans aucune anticipation pour protéger ce service public de proximité). Dorénavant pour vos dossiers ou paiements divers vous devrez vous adresser à la Trésorerie de Hennebont, 1 Rue des Capucines, 56700 Hennebont, Tel : 02 97 89 47 60

Le taux d'imposition reste inchangés pour l'année 2015. La part communale des taxes foncières et d'habitation n'a pas augmenté depuis 2009.

Les subventions aux associations (conseil du 19 mai) sont inchangées. Accordées au bénéfice d'associations de la commune et répondant à l'intérêt général, leur montant est maintenu pour l'année 2015, après une augmentation de 2% l'an passé (pour plus de détail consulter le compte-rendu du Conseil en Mairie ou en ligne).

Une aide est accordée aux jeunes (moins de 18 ans) participant aux activités musicales et de danse proposées par l'école des arts de Baud : 600 € pour l'année, ainsi qu'une aide de 50 € par trimestre pour les cours particuliers dispensés par les professeurs de musique de Quistinic.

Presbytère :



L'office public chargé de la construction et gestion de l'habitat social de Lorient Agglomération a accepté de prendre en charge la réhabilitation du presbytère, moyennant cession du bâtiment actuel à titre gracieux.

Le programme de réhabilitation intérieure et extérieure nécessite un lourd investissement à court terme, à hauteur de plus de

550 000 d'euros, hors de portée de notre commune. C'est donc Lorient Habitat qui réalisera le projet. La commune récupérera les deux locaux du rez-de-chaussée, moyennant une compensation à hauteur de 111 850 €, équivalent au coût des travaux de ce rez-de-chaussée qui restera propriété de la commune, afin de disposer d'une réserve de deux locaux à usage commercial, artisanal ou d'habitat, en fonction des opportunités.

Lotissements :

une parcelle de 1138 m² est cédée à Lorient Habitat, dans le lotissement des Korrigans, pour la construction de 6 logements locatifs. Deux autres lots du lotissement Bigoin sont vendus à Lorient Habitat au prix de 29 € par m².

Précision : l'investissement total de Lorient Habitat dans notre commune atteint près de 1,750 000 euros, soit l'équivalent des six dernières années d'investissements réalisés par la commune.

La dernière phase de réhabilitation des espaces publics, ruelles, placettes, du bourg concernera la place Leur Vras, la place de la Mairie et les ruelles environnantes. Le Conseil décide l'appel à un maître d'œuvre.

Au cours du premier semestre 2015, les travaux d'aménagement du Pôle Enfance-Jeunesse ont été poursuivis, pour une livraison du bâtiment à la rentrée.

Rémy

Rémy Le Gallo était une figure de Quistinic et plus particulièrement du quartier St-Tugdual-Le Cloître. Il nous a quitté en mai dernier. Nous garderons le souvenir d'un homme sympathique, accueillant et toujours prêt à rendre service.

Rémy est né à Quistinic, à Kersager où il a été agriculteur avec son frère Mathurin pendant de nombreuses années. Quand ses filles étaient à l'école Ste Thérèse, il a été l'un des parents très actifs lors des manifestations de l'OGEC. Il a été aussi, bien sûr, le président du comité de quartier, remplacé ensuite par Joël Le Teuff.

Quand l'Art dans les chapelles s'installa dans la commune à St Tugdual, Rémy adhéra tout de suite au projet. L'art contemporain ne l'emballait pas mais il aimait voir du monde dans le quartier, rencontrer de nouvelles personnes, raconter sa commune et persuader les voisins de l'intérêt de cette initiative. Voici ce que dit de lui Olivier Delavallade, longtemps directeur de l'Art dans les chapelles : « j'ai été très peiné par la disparition de Rémy, je l'aimais beaucoup, c'était une bonne personne, très engagée dans la vie de la communauté et qui a tant fait pour les chapelles. Il avait cette qualité de faire confiance, d'ouverture d'esprit et d'hospitalité... et en plus il avait le meilleur cidre du quartier ! ».

C'est une partie de la mémoire de Quistinic qui s'en est allée, il laisse un vide dans la commune et il nous manque déjà.





Des travaux, encore des travaux !

Questions à Denis Le Gal, adjoint en charge des travaux

La rénovation du bourg est bien avancée. Où en sommes nous ?

Le gros chantier de l'année 2015 aura été le Pôle Enfance Jeunesse, qui devrait être opérationnel à la rentrée scolaire, en septembre.

Nous en sommes au stade de l'aménagement intérieur et l'aménagement des abords extérieurs sera achevé quand paraîtra ce bulletin : revêtement en chaux-sable devant le bâtiment, ce matériau ayant pour qualité d'être perméable. Un cheminement en béton désactivé, plus ferme, permettra un accès aisé aux personnes à mobilité réduite.

Concernant les temps forts de la construction, je veux rappeler la réussite du chantier participatif

pour la pose de l'isolation des murs, isolation en bottes de paille : 5 jours réunissant en février une soixantaine de participants, travaillant par roulement avec beaucoup d'efficacité et d'enthousiasme. Nous les remercions encore une fois pour leur apport.

Quel programme maintenant pour le bourg ?

Pour le proche avenir, c'est la 5ème tranche de travaux qui va concerner les deux petites places autour de la mairie ainsi que les ruelles adjacentes.

Nous allons aborder la phase de réflexion et de propositions, et pour cela recruter un maître d'œuvre. L'automne 2015 sera le temps de la réflexion, le printemps 2016 celui de la réalisation.

Et en dehors du bourg ?

En dehors du bourg, deux

chantiers :

- la réfection de la voirie communale intéressera Locmaria avec deux rues (les Myosotis et le Puits), une ruelle à Stangoustin. ainsi que la route menant à Saint-Quion.

- de petits travaux ont été réalisés sur les chemins de randonnée ce printemps, pour finir quelques boucles qui vont être balisées avant l'été.

Rappelons également l'achèvement de la réfection de la toiture de la chapelle du Temple, pilotés par la Mairie, conseillés par l'architecte du Patrimoine avec l'aide financière du comité de chapelle. Les interventions tenaces de la Municipalité ont permis d'obtenir des subventions non négligeables. Braw oe hon labour. Ni né labouret mad !

Mireille Le TEUFF

En ce début d'année, Mireille Le Teuff, 42 ans, nous a quitté brutalement, nous laissant désespérés.

Mireille, de son nom de jeune fille Ada Essone, avait épousé le 21 juillet 2007 Daniel Le Teuff, du village de Helleguy. D'origine gabonaise, elle était née le 24 août 1973 et s'était très bien adaptée à la vie quistinicoise. Très rapidement, elle essaye de s'intégrer par le travail et elle fera 2 stages « nature et patrimoine » à Poulfetan en 2009/2010. La mairie la sollicitera pour des petits remplacements puis pour un poste d'adjoint technique 2e classe au départ en retraite de Nicole Padelou. Elle suivra les formations nécessaires et obtiendra à sa plus grande joie la nationalité française. Elle fera le choix en 2013 de quitter ce poste pour un autre projet de travail et à terme un retour au Gabon. Toujours de bonne humeur, souriante, disponible et facile à vivre, elle a laissé un grand vide et nous présentons toute notre sympathie à Daniel.



Le roman photo du Pôle Enfance

par Thibault Philippe

Été 2014, quelque part dans la campagne quistinicoise...

Tu crois vraiment que cette histoire aboutira ?



Et pendant ce temps là, une étrange armée se met en route... mais que cherchent-ils ?



De la paille dans les murs... ils sont fous ces Quistinicois !!!

Plus vite ! Il reste 800 bottes à ramasser !



Tu sais mon p'tit gars, à mon âge j'en ai vu des choses étranges mais ça... jamais !



Janvier 2015... le chantier prend forme, les volontaires découvrent les lieux de leurs futures exploitations.



En même temps, je n'ai pas la place la plus désagréable... il est plutôt beau gosse.





Merci à tous ! Nous n'avons pas pu photographier tous les participants ! Ce fut un plaisir que nous espérons partagé ! Un grand merci à Mahjouba pour sa cuisine généreuse et son sens de l'accueil.



L'équipe de la médiathèque

Vous lisez ? La médiathèque de Quistinic est là.

Vous ne lisez pas ? Inscrivez-vous à la médiathèque, vous y trouverez une équipe riche d'idées et de conseils. En service depuis 6 ans et installée dans l'ancienne mairie, la médiathèque est un lieu agréable et lumineux où l'on trouve de nombreux ouvrages jeunesse et adulte ainsi que des DVD et des revues. La médiathèque porte le nom de Pierre-Alexis Robic, natif de Quistinic et poète, c'est notre petite gloire locale !

Une équipe de choc :

Ils s'appellent Claire, Viviane, Yvonne, Jean-Claude, Evelyne, Philippe, Dominique, Geneviève, c'est l'équipe de choc des bénévoles de la médiathèque. Sous la houlette de Karine, employée municipale ayant de nombreuses cordes à son arc puisqu'elle est aussi atsem à l'école du chat perché, ils permettent l'ouverture de la médiathèque le mercredi toute la journée et le samedi matin.

Ces passionnés de lecture vous conseillent et vous renseignent sur les livres.

Le fonds de livres :

La médiathèque a son fond propre, acheté grâce aux subventions de la mairie. Elle bénéficie d'un prêt de la bibliothèque départementale de 300 livres deux fois par an. Les livres achetés sont en lien avec l'actualité littéraire et les goûts des lecteurs. Par exemple, pour les romans policiers, les Quistinicois ont, eux aussi, plébiscités les auteurs du froid (Norvège, Islande, Suède) et les séries comme les livres de Katherine Pancoll rencontrent eux aussi beaucoup de succès. Les livres vont et viennent au gré des conseils de nos bibliothécaires.

Le fonds BD est très représentatif de la BD actuelle et on vous encourage – si vous n'êtes pas un BD addict – à en emprunter, vous serez surpris par la qualité des histoires et des dessins.

Et bien sûr, il y a le fonds jeunesse. Les enfants des deux écoles viennent à la média-

thèque régulièrement pour y emprunter des ouvrages et choisir les livres qui resteront en classe le temps du prêt. C'est souvent eux qui incitent leurs parents à s'abonner et à venir régulièrement. Là aussi, le fonds est intéressant, avec classiques (les albums lus et relus à tous les âges) et nouveautés. Les plus grands trouveront des romans minces ou épais, des documentaires et des bandes dessinées. Les enfants à qui on a demandé de faire un exposé en classe, trouveront les documents et l'aide pour utiliser internet pour faire leurs recherches.

Anne Cherel – Le dem

Vous avez toujours rêvé d'être bibliothécaire ou libraire ? Cela tombe bien, la médiathèque recrute des bénévoles pour l'animation et le prêt. Il s'agit d'une matinée ou d'un mercredi après-midi de temps en temps pour étoffer l'équipe actuelle.

Les horaires : mercredi matin et après-midi, samedi matin.

Blandine Le Callet

Pour les Anciens, son nom évoque une dame du bourg, une dame âgée, cheveux blancs et grisonnants, tirés en arrière. Pour certains, c'est un souvenir lié à l'école Sainte Thérèse où Blandine exerçait. Ça remonte à loin, à plus d'un demi-siècle.

Pourtant, dans les librairies, ce nom est réapparu depuis quelques années. Depuis quelques mois, il est dans les rayons de la médiathèque. La Blandine Le Callet 2015 est une femme de lettres d'aujourd'hui, jeune et auteure déjà d'une dizaine d'ouvrages, romans, nouvelles, essai très bien accueillis. Quelques lecteurs attentifs avaient repéré depuis quelques années des indices

de parenté géographique avec notre commune et se plaisaient à imaginer que, peut-être ...

Dans son dernier ouvrage, Dix Rêves de pierre, B. Le Callet présente une série de courtes nouvelles retraçant ou imaginant l'existence de quelques personnages d'inscriptions funéraires rencontrées ici ou là, musées ou cimetières. Dix rêves de pierre, le dernier quittant le registre de la fiction et de l'Histoire pour le contemporain très localisé.

Nous n'en dirons pas plus pour l'instant. Rendez-vous en médiathèque, empruntez l'ouvrage et savourez.



Nous recherchons tout document lié à Blandine Le Callet et à sa famille (dont une photo de groupe et une évocation avait été publiées dans le bulletin de février 2011) : photo, texte mais aussi souvenir d'écolière, de voisin... Pour prendre contact, s'adresser à Karine Le Drian, médiathèque.



De la joie au repas des anciens

Pierre Pisivin, 100 ans

Le 18 juin dernier Pierre Pisivin a obtenu, haut la main, son admission dans le club très recherché des centenaires.

Depuis plusieurs semaines il entame son second siècle. Il est né le 18 juin 1915, alors que son père était depuis quelques mois sous les armes.

Une enfance quistinicoise, quelques mois passés, à son tour, dans l'armée d'armistice au Liban et en Syrie, au début des années 40, puis une carrière professionnelle vécue à Paris aux côtés de la tendre Marie (fille d'Yves Tanguy, évoqué en page 15) et les voilà de retour au pays dans les années 70. Leur gentillesse naturelle, leur convivialité et leur sociabilité les conduiront tout naturellement à s'engager dans la vie associative et citoyenne de la commune.

Pierre et Marie ne ratent aucune consultation électorale, 1er et 2ème tours. Ils sont assidus au repas annuel des Anciens. Ils profitent des belles journées ensoleillées pour sillonner le bourg et ses environs, attentifs aux évolutions des quartiers. Sans peut-être s'en rendre compte, ils sont une source de joie pour tous ceux qui ont le bonheur de les connaître et de les croiser. La municipalité a rendu hommage à son centenaire d'exception.



Spectacle de Noel

Atelier cuisine

Dorn ha dorn

Le RAM : au service des parents pour le bénéfice des enfants

Depuis janvier 2014 le relais parents-assistants maternels « dorn-ha dorn » accueille adultes et enfants un vendredi matin sur deux à la médiathèque pour le plus grand plaisir de tous. Les adultes se retrouvent pour un moment de rencontre et d'échange et les enfants découvrent de nouvelles activités et se sociabilisent auprès des autres enfants et adultes.

Plusieurs fois dans l'année, des intervenants sont venus animer la matinée avec Laetitia Demeester, l'animatrice. Sandra, de l'association « la petite fabrique » est intervenue pour faire découvrir différentes matières et textures aux adultes et aux enfants (peinture, carton, argile...). Vincent nous a fait découvrir de nouveaux instruments, chanter et danser. Et Claude, professeure d'expression

corporelle, lors des séances d'éveil corporel, nous aide à comprendre, grâce à l'observation de l'enfant qui joue, son développement moteur.

Les autres matinées sont consacrées à du jeu libre, avec le matériel installé spécifiquement pour les tout-petits dans la salle, et parfois des activités manuelles proposées aux enfants.

Pour Pâques 2014, enfants et adultes ont participé à une chasse à l'œuf dans le parc Ty Parez sous un soleil radieux. La matinée s'est terminée par une dégustation de chocolats et des comptines mimées. Cette année hélas, ni les enfants ni le soleil n'étaient au rendez-vous.

Pour la fin de l'année, le spectacle « saisons » joué par Karine de la compagnie Balala a été offert aux jeunes enfants et aux adultes les accompagnant à Inguiniel. L'émerveillement était

au rendez-vous grâce à la voix envoûtante de l'artiste et de ses jeux d'ombre et de lumière. Pour 2015, les assistantes maternelles ont souhaité continuer les mêmes activités, qui plaisent tant aux adultes qu'aux enfants.

Les parents peuvent participer à toutes les animations avec leurs jeunes enfants, n'hésitez donc pas à contacter Laëtitia pour plus de renseignements.

Mais le RAM, ce n'est pas seulement des activités. C'est aussi un lieu où parents et professionnels de la petite enfance peuvent obtenir des informations sur le quotidien avec les jeunes enfants : soutien à la parentalité, info sur les modes de garde pour les 0-6 ans, soutien dans le rôle de particulier employeur ou encore soutien dans l'exercice de la profession d'assistante maternelle.



Eveil musical

Une permanence téléphonique (02.97.50.64.22) a lieu le jeudi de 13h30 à 17h30. Les rendez-vous, quant à eux, peuvent être pris sur la commune de votre choix le lundi toute la journée et les mardis après-midi.

L'été à Quistinic

les fêtes à Quistinic

Le 14 juillet des quistinicois

A l'occasion de la fête nationale, le Comité d'Animation du bourg organise un 14 juillet convivial et musical. Au programme ...

- de 9 heures à 17 h : vide - grenier au centre du bourg
- 18 h : la KBK demonstration
- à partir de 19 h, pique-nique ou repas musical sur place
- de 21 à 23 h : bal pop animé par le Grass'Mat Project
- à la nuit tombée : la Nuit du Feu avec le spectacle A' TYPIK de Saint Briec.

Contact : tél 02 97 56 00 97

mail : comitedanimationdubourgdequistinic@gmail.fr



Le calendrier des fêtes

En juillet

Mardi 14
Dimanche 19
Dimanche 26

Troc et puce, Fête et Bal populaire
Fête du Temple
Pardon des chevaux par le FCQ

bourg
le Temple
le Roduic

En août

Dimanche 2 12 h
Vendredi 7
Dimanche 16
Dimanche 23
Dimanche 23

Repas de l'amitié par le club des Aînés
arrivée des suménois
Pardon de Locmaria
Pardon de St Roch
Fête de quartier du Cloître et St Tugdual

salle polyvalente
chapelle Locmaria
chapelle St Roch
Le Cloître

En septembre

dates à confirmer
dimanche 13
dimanche 20
dimanche 27
dimanche 27

Journées du Patrimoine
Pardon du Cloître
Pardon de Saint-Guénolé
Pardon de Sainte-Barbe
Fête du Cidre

Le Cloître et St-Tugdual
chapelle du Cloître
chapelle de Locunolé
chapelle de Sainte-Barbe
Poul Fetan

L'Art dans la chapelle à Saint-Tugdual

Devant le succès remporté lors de la précédente saison de l'Art dans les chapelles, l'oeuvre d'Elodie Boutry reste en place à la chapelle St Tugdual. Il s'agit d'une sculpture polychrome en harmonie avec les couleurs de la chapelle. Elodie Boutry, en résidence artistique l'an passé, avait séjourné quelques semaines à St Tugdual où elle avait été très bien accueillie par les habitants. Elodie parle de son travail avec beaucoup de conviction, elle explique ses choix, ses influences et aussi les difficultés techniques. N'hésitez pas à faire le tour de la sculpture pour découvrir le dessous de l'oeuvre qui ressemble à un jeu de construction. L'oeuvre d'Elodie est accessible, chacun a son interprétation pour ce travail qui conjugue art contemporain et chapelle ancienne. L'Art dans les chapelles a démarré le 4 juillet.



La chapelle est ouverte chaque jour des mois de juillet et août, à l'exception du mardi, de 14 à 19 heures.

En septembre l'ouverture sera offerte les 3 premiers samedis et dimanches.



Le Bel Eté de Poulfetan

Avec 37000 visiteurs (entrées payantes) l'an dernier sur six mois d'ouverture, c'est l'un des grands sites touristiques du Morbihan.

Ce succès est dû à l'équipe inventive qui y travaille quotidiennement, saisonniers et salariés permanents qui entretiennent et animent le village. C'est aussi l'œuvre des quistinicoi-se-s, ceux qui ont sauvé le village de la ruine, qui l'ont restauré, des bénévoles qui l'animent lors des grands moments tels que la fête du cidre et le marché de Noël.

Des activités en famille et entre amis :

dans le cadre unique du village d'autrefois, dans cette architecture typique de nos campagnes d'avant-guerre, vous y trouverez ...

- des jeux : 17 jeux bretons, jeu de piste dans le village,

- les activités de la ferme d'autrefois : nourrir les animaux, baratter le beurre, travailler le chanvre,
- retrouver les sensations d'autrefois, les sons, les odeurs et les saveurs.

Le Dansoù tro breizh, nouveauté de l'été

Dans une exposition animée, les danses de Bretagne se mettent en scène en son et lumière:

Un grenier sombre, une malle grinçante, un vieux carnet de voyage. Puis des jeux de lumière, des images grand format, des sons et de la musique...

Une expérience unique, à la découverte des danses de Bretagne, danses d'autrefois et danses contemporaines.

Des spectacles d'aujourd'hui

21/07 : Contes et chants DAMENORA - La Dame, fort connue en son domaine de Brocéliande saura ravir les oreilles de tous âges par ses récits captivants et ses chants envoûtants.

14h et 17h : Balade contée 16h : Spectacle conté

28/07 : Contes et musique LUNE ROUSSE – Un trio de passionnés, qui savent mettre en couleur les contes bretons par les voix et la musique. La poésie de la vielle, la douceur du chant et la puissance de la parole !

14h et 17h : Déambulation en musique 16h : Spectacle conté et musical

04/08 : Musique verte ECHO SYSTEM – Faire chanter le lierre, c'est déjà de la musique. Mais si, venez essayer ! Et quand Erwan LHERMENIER en fait un concert, lui seul n'a pas le souffle coupé.

14h et 17h : Balade buissonnière (collectage/atelier) 16h : Concert-Spectacle

11/08 : Spectacle de rue Compagnie LYSANDORE – Avec humour, Copic et Falsifonge, créature attachantes autant qu'emportées, feront voyager petits et grands dans le merveilleux. Et gare à leurs coups de baguette magique !

14h et 17h : Déambulation de Copic et Falsifonge 16h : Spectacle jeune public « KAIROS ou le voleur de destin »

Et plus tard ...

27/09 : Fête du cidre (à partir de 14h) Fabrication du cidre, battage du blé noir, musique traditionnelle...

06/12 : Marché de Noël Animations

**ENTREE GRATUITE
POUR LES QUISTINICOIS
PASS QUISTINICOIS**

MR et Mme :

Et leur (s) enfant (s) :

Adresse :

La visite est gratuite pour les habitants de Quistinic, sur présentation de ce document. Celui-ci est valable tous les jours pendant les périodes d'ouverture du site ainsi que pour la fête du cidre.

Les métiers de poulfetan



LE POTIER :

Ruda est installé au village depuis 1992. Originaire de Tchécoslovaquie qu'il quitte à la mort du « Printemps de Prague », en août 1968, il est installé à Quénécan quand il entend parler de Poulfetan. Après une rencontre avec le maire Michel Poulin, un projet d'atelier est élaboré et voici la famille Floss installée à Quistinic.

Un bâtiment est aménagé en atelier ; Ruda construit alors son four à bois avec briques réfractaires et enduit de terre pour l'isolation, installe son tour de potier : la poterie de Poulfetan est lancée. En 1993 Michel Nicolas travaille sur le chantier de rénovation des murs du village. Après quelques années de voisinage Ruda l'engage dans le travail de la poterie. Ruda est céramiste sculpteur, inscrit à la Maison des artistes : les pièces produites sont uniques, œuvres d'artiste ne pouvant être produites en série. Il s'agit surtout de pièces en grès tournées ou modelées.

Une première fois, les pièces sont cuites sur place dans le four à bois, que Ruda est encore un des rares potiers de Bretagne à utiliser, ensuite les pièces sont émaillées et recuites à 1250° environ. Une grande partie de la production est diffusée au village, pendant la saison touristique, le reste l'est au cours des salons, marchés en France et en exposition permanente à Noirmoutier et à Pontivy en décembre chaque année.

**Contact : Ruda Floss Poterie Poul Fetan
56310 Quistinic Tel : 02 97 39 77 14
Mel : poterie-pf@wanadoo.fr
Site: www.poteriepoulfetan.com**



Le Boulanger

Installé à Poulfetan depuis la saison 2014, Jérôme Le Du est boulanger de métier depuis 30 ans. Il fabrique tout sur place, aussi bien en boulangerie qu'en viennoiserie. Il utilise les farines de minoteries locales, et cuit tout au feu de bois dans le four traditionnel de son fournil. Il propose différentes sortes de pains, aux céréales, lins, chanvres, des pains paysans, et propose également des pâtisseries traditionnelles, comme des brioches, des gâteaux bretons ou son fameux kouing aman.

Ajoutons qu'une équipe de M6 lui a rendu visite il y a quelques semaines pour l'émission « le meilleur boulanger » Il est ouvert tous les jours d'avril à septembre

**Contact : Jérôme Le Du, boulangerie Ti
Forn Poulfetan 56310 Quistinic
Tél : 06 17 09 10 28
Mèl : ledujerome@orange.fr**

Bistro Ti Fanch

Thibault a réouvert le 1er avril le bistro du village. Il est restaurateur et propose avec son cuisinier Martin des plats originaux inspirés de la cuisine traditionnelle et de recettes historiques. Il travaille en priorité avec les producteurs locaux (cidre et bière pour les boissons, mais également les légumes, farine, œufs et lait).

Il propose ainsi des beignets de pommes de terre au lait ribot, du millet au lait et miel, du far à la carotte nouvelle et andouille de campagne (plat salé), du gâteau moelleux à la châtaigne et coulis de caramel au beurre salé, du poulet

au cidre et miel, taramba, tartine au lin et chanvre avec fondue de choux à la bière, moutarde et saucisse bretonne. A l'extérieur, Thibault présentera sur sa charrette sculptée avec plancha intégrée des grillades de viandes marinées sur tartine. On peut également sur l'échelle se faire servir des limonades et cafés goûters.

Un tarif spécifique pour le menu est accordé aux quistinicois sur réservation.

Pour animer son établissement, Thibault propose un programme de concerts tout au long de la saison et un festnoz est prévu le 22 août.

**Contact : Thibault Sauquet Bistrot Ti
Fanch Poulfetan 56310 Quistinic
Tél : 02 97 39 49 86
Mèl : thibaultsauquet@gmail.com
Profil facebook : « bistro ti fanch »**





Mathurin Meheut



Yves soldat

Guerre et après-guerre du soldat Yves Tanguy

Yves Tanguy, pour les plus anciens d'entre nous, était une personnalité bien connue de la commune. A la fin de sa vie, les jours de beau temps, on l'apercevait sur une chaise, sur le seuil de sa porte, observant, toujours jovial, l'animation de ce qui est devenu depuis la rue de la Mairie. Il était le voisin de Pierre Le Saux, qui tenait la boutique de quincaillerie où se trouve aujourd'hui la pharmacie.

Yves, menuisier, était aussi bedeau et sacristain. Deux de ses frères étaient ecclésiastiques, Pierre curé à Bignan, François directeur de St Joseph de Lorient. Les fonctions d'église, cléricales ou collatérales aux activités paroissiales (Yves le sacristain, Joseph son frère menuisier, Joachim son cadet fossoyeur) étaient traditionnelles depuis plusieurs siècles chez les Tanguy.

Né en 1894, Yves participa à la guerre « penn da benn », du début jusqu'à la fin. Mais il avait été blessé assez tôt en Picardie, dans la Somme, vraisemblablement en 1915. Il avait « pris une balle » qu'il avait supporté neuf mois avant d'être enfin opéré à Paris. « Je suis à peu près pareil. Je boite toujours on ne m'a pas encore fait l'opération. » écrit-il le 19 octobre (1915 ?). Pour l'occasion, ses parents avaient fait le voyage jusqu'à la capitale et

jusqu'à l'hôpital. Grand et rare voyage pour l'époque et pour cette génération.

Du fait de sa blessure et de sa longue convalescence, le soldat Tanguy échappa à l'hécatombe de Verdun et revint à peu près indemne de ses quatre années de guerre.

En 1964 Yves fut invité par son beau-fils Marcel, époux de Simone, à visiter la Picardie dont il était originaire. Yves put donc parcourir les champs de bataille connus un demi-siècle plus tôt, autour du Chemin des dames. Déjà âgé, Yves retrouva sa souplesse, en tous cas la célérité à parcourir les sites visités.

Au cours d'une sortie, il demande à s'arrêter à un bistrot pour consommer une petite bière. Installé dans l'estaminet, il interpelle la tenancière, voulant savoir si une mare ne se trouverait pas derrière le bâtiment. Il y en avait eu une autrefois, lui répondit-on, et Yves avait eu le nez fin, se rappelant avec précision la disposition ancienne des bâtiments.

D'un naturel assez sociable, il avait serré la main à un ancien de son âge, un « anglais », sur un site où tous les deux avaient combattu. L'« anglais » lui avait fait comprendre qu'il se battait « en haut ».

Yves lui avait expliqué qu'il se battait « en bas ». L'Anglais était allemand ! « J'ai serré la main à un boche !! » racontait-il à son retour à Quistinic...

Les photographies ont été communiquées par Simone et Marcel Delville, qui nous avaient raconté avec passion l'histoire de leur père et beau-père à l'occasion d'une rencontre le 23 octobre 2012. Simone nous a quitté le 4 juin suivant.

Jean-Pierre Fouillé



Yves et son frère Joachim, entre maire (Le Nicardour) et recteur (Bellego).

Redonnons vie aux témoignages
Vous possédez des
photographies, des lettres, des
anecdotes ou des histoires
d'anciens de 14-18. Ressortons-
les, signalez-les à la Mairie qui
prendra contact avec vous.
Contacts : JP Fouillé, Thibaut
Philippe



1915

Après l'échec des grandes offensives de l'été 14, l'année 1915 voit les armées s'enterrer dans les tranchées. Cette nouvelle stratégie, défensive, est ponctuée par des offensives très meurtrières, notamment la bataille de Champagne – 90 000 morts ou disparus - (mi-décembre 14- mi-mars 15) puis, à partir de mai 1915, la bataille de l'Artois et la seconde bataille de Champagne -100 000 morts du côté français.

19 quistinicois tombent au cours de cette période.

Février

TRHIN Jean-Louis, 28 ans, époux de Marie-Louise Le Gal, du 2ème Régiment d'Infanterie coloniale, tué le 9 février à Senon, aux tranchées, tué d'un éclat d'obus à la tête.

ELIOT Joseph-Marie, 35 ans, époux de Marie-Yvonne Giquelay, du 103ème Régiment d'Infanterie, disparu à Perthes (Marne) le 24 février.

CONAN Marc-Louis, 38 ans, époux Le Carrer, du 103ème RI, tué à l'ennemi le 26 février à Perthes-les-Hurlus.

Mars

AUFFRET Jean-Marie, 34 ans, du 72ème RI, tué à l'ennemi le 6 mars à Mesnil-le-Hurlus.

PHILIPPE Mathurin-Marie, 37 ans, époux de Marie Mathurine Conan, du 328ème RI, disparu le 12 mars à l'hôpital de Montferrand.

LE RUYET Ioseph-Marie, 21 ans, du 140ème RI, mort le 20 mars sur

opérations du 15 fév. au 7 mars 1915



le champ de bataille à Mesnil-le-Hurlus.

LE CARRER Jean-Marie, 21 ans, du 41ème RI, mort à l'ambulance le 25 mars à Duisans (Pas de Calais).

LE SAEC Jean-Marie, 22 ans, du 118ème RI, décédé le 27 mars à Millencourt (Somme).

BIGOIN Pierre-Marie, 24 ans, du 115ème RI, décédé le 31 mars devant la ferme des marquises, à Wez (Marne), blessures reçues sur le champ de bataille.

Avril

BICHELOT Noël, 31 ans, du 8ème bataillon de chasseurs à pied, décédé le 4 avril à l'Hôpital de Saint Menehould (Marne) de suites de blessures de guerre.

LE BOBINEC Joseph Marie, 25 ans, du 91ème RI, décédé à Maizeray le 5 avril.

LE PEN Louis Joachim, 25 ans, du 106ème RI, décédé le 5 avril aux Eparges (Meuse) de blessures sur le champ de bataille.

AUFFRET Yves Marie, 34 ans, époux de Marie Antoinette Evain, du

72ème RI, décédé le 15 avril sur le champ de bataille entre la ferme de Beauséjour et le village de Mesnil-le-Hurlu (Marne).

VARY Vincent Marie, 31 ans, époux de Marie Françoise Ehouarne, le 17 avril.

Mai

LE QUERE René Marie, 25 ans, du 70ème RI, décédé le 9 mai à Rochincourt (Pas de Calais).

LE PRIOL Jean-Pierre, 25 ans, du 70ème RI, décédé le 9 mai à Rochincourt (Pas de Calais) ;

GUEGANO Julien Marie, 20 ans, du 7ème MIXT Colonial, décédé le 11 mai à Sedul Bahr en Turquie ;

Juin

LE SAUX Mathurin Marie, 31 ans, époux de Jeanne Louise Péresse, du 71ème RI, décédé le 6 juin dans l'ambulance de Saint Sacrement à Arras ;

LE ROUX Mathurin, 36 ans, du 88ème Régiment d'Infanterie territoriale, décédé le 21 juin à l'hôpital d'Auray.



LORIENT AGGLOMERATION

Inaugurée en 2014, la Maison de l'Agglomération répond aux besoins de la troisième aire urbaine de Bretagne après Rennes et Brest :

rassemblant 205 000 habitants dans 25 communes, elle a de multiples identités, à la fois maritime, urbaine et rurale.

Cette nouvelle structure héberge et facilite le travail de 278 agents sur les 615 que compte l'agglomération.

Ils seront bientôt rejoints par les 30 agents de la direction de la planification et du droit des sols, regroupés au sein de l'espace Info Habitat,

aux côtés de l'ADIL (agence départementale pour l'information sur le logement) et l'ALDEN (agence locale de l'énergie de Bretagne Sud) dans le bâtiment L'Anoriente en cours de construction.

Le conseil communautaire

La communauté d'agglomération de Lorient est gérée par un conseil communautaire de 66 conseillers issus des conseillers

des Communes membres. Ces conseillers ont été élus par suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales de mars 2014.

Installé le 25 avril 2014 pour une durée de 6 ans, le conseil communautaire est présidé par Norbert Métairie.

Lorient Agglomération comporte 13 vice-présidents chargés d'un domaine particulier et de 5 conseillers délégués. Ils forment l'exécutif chargé d'examiner les dossiers en amont des commissions et du conseil, et de prendre régulièrement les décisions sur la vie courante de l'institution.

Le conseil communautaire se réunit environ 1 fois par trimestre.

Quistinic dispose d'un poste de conseiller délégué attribué à Madame Guilbart, le maire ; le poste de suppléant est, lui, attribué à Madame Pernel, adjointe.

Gisèle Guilbart assure par ailleurs la présidence de la SELLOR et de la SEGEPEX (sociétés d'économie mixte qui assurent l'animation des différents sites et structures de l'agglomération).

Denis Le Gal et Marie Floss participent également à plusieurs commissions.





Les compétences de la communauté d'agglomération

Compétences obligatoires

1. Développement économique

- création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité économique dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.
- action de développement économique maritime et touristique dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

2. Aménagement de l'espace communautaire :

- Schéma de cohérence territoriale et schémas de secteur.
- schéma d'aménagement économique du territoire et toutes études concernant l'ensemble de l'agglomération.
- Organisation des transports collectifs urbains et Plan de déplacements urbains.
- réserves foncières et zones d'aménagement concerté dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

3. Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire :

- Programme local de l'habitat.
- Politiques et actions de logement.



Compétences optionnelles

1. Voirie d'agglomération et parcs de stationnement

- voirie d'agglomération et parcs de stationnement des vallées du Scorff et du Blavet, de la rade et du littoral dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

2. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés.
- Charte pour l'environnement – protection des espaces naturels dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.
- participation aux structures responsables de la protection
- gestion intégrée de l'eau : préservation et surveillance des eaux souterraines, superficielles, de transition (rade) et des eaux côtières ainsi que des milieux aquatiques.

3. Equipements culturels et sportifs

- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

4. Eau

- production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

5. Assainissement.

- assainissement collectif : contrôle des raccordements au réseau public de collecte ; collecte, transport et épuration des eaux usées, élimination des boues produites.
- assainissement non collectif : contrôle de conception et réalisation, contrôle de fonctionnement (base réglementaire) et réhabilitations groupées

Compétences facultatives

- accueil des gens du voyage.
- développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie.
- développement des nouvelles technologies d'information et de communication d'intérêt communautaire.
- participation aux Schémas régionaux de formation.
- chenil, fourrière, capture des animaux errants.



«Au Coin Tranquille»

Jusqu'au début des années 1960, Jean Cocoual tenait une forge à Saint Tugdual. Jeanne, son épouse décide d'y ouvrir une crêperie avec sa fille Eliane.

Cela s'appellera «Au Coin Tranquille», dans ce cadre idyllique jouxtant la chapelle.

Plus tard, Isabelle et Marina, petites filles de Jeanne, s'associent et perpétuent leur fabrication de crêpes traditionnelles qui font leur grande réputation.

Aujourd'hui, Isabelle et trois salariés en saison, dans la crêperie agrandie et modernisée, accueillent avec un plaisir gourmand leur très fidèle et nombreuse clientèle.

page facebook : au coin tranquille

Mail: isabelle.letouzic@orange.fr

tél : 02 97 39 70 76

La municipalité remercie Mme Aimée Philippe de Kermoisan pour le don d'un congélateur pour la salle Polyvalente. Don qu'elle a consenti lors de son entrée à L'EHPAD LE MAREGO de Languidic où elle a rejoint quelques habitants de notre commune.



Bretagne, une sacrée vache

Bretagne est une vache grandie et élevée à la Gaec Le Floch, à Kermez, qui réunit Alain et Bernard Le Floch, associés à Dominique Le Pallud.

Agée de 9 ans, Bretagne en est à sa cinquième lactation. C'est une bonne bête qui donne beaucoup de lait, avec un pic de 10 400 kls pour la meilleure lactation.

Bretagne est une habituée du Concours général du Salon de l'Agriculture. A sa 3ème participation elle a obtenu le 1er prix de sa catégorie.

Félicitations pour ses éleveurs et pis un grand meuh d'admiration pour Bretagne !



Ce samedi 6 juin, le stade a été envahi par une joyeuse horde de sportifs.

A l'initiative de l'association du KBK, une après-midi d'initiation sportive était proposée. Les enfants des écoles et des collèges ont répondu à l'appel et ont pu ainsi découvrir de nombreuses disciplines sportives : les sports collectifs comme le basket et le football mais aussi les sports individuels avec un triathlon, du saut en longueur ou encore divers ateliers de course à pied. Les adhérents du KBK se sont aussi mesurés lors d'un relais épique ! Une belle réussite pour cette première édition en attendant une prochaine édition.

Infos pratiques



Les impôts

Depuis le début de l'année, la trésorerie de Plouay est fermée (fermeture programmée depuis quelques années sans aucune anticipation pour protéger ce service public de proximité).

Dorénavant pour vos dossiers ou paiements divers vous devrez vous adresser à la Trésorerie de Hennebont, 1 Rue des Capucines, 56700 Hennebont,

Tel : **02 97 89 47 60**

La maison

Urbanisme : pour la réalisation de travaux d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 5 m², il est nécessaire de déposer une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire selon la nature des travaux et l'étendue des travaux).

Dans le cas de travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (création d'ouvertures sur une façade, ravalement) ou du paysage (ex clôture), une autorisation d'urbanisme est également obligatoire et doit être demandée auprès du service urbanisme de la mairie !

Appeler Emilie Le Metayer au **02 97 39 71 08**

Des aides pour la rénovation thermique

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, Lorient Agglomération a mis en place un dispositif pour aider les ménages à diminuer la facture énergie de leur logement.

Géré par l'Espace Info Habitat, il vient en complément des mesures nationales. Pour tous les projets affichant un gain de performance énergétique d'au moins 25 %, une aide de 1000 à 2000 € est accordée selon la nature des travaux et un prêt à un taux zéro baptisé « Prêt Rénov » variant de 5000 à 10000 €.

Chaque demande fait l'objet d'une étude personnalisée qui tient compte du logement, du projet souhaité et des ressources du foyer.

Après un entretien physique ou téléphonique, et en fonction des revenus, il peut être proposé un diagnostic à domicile donnant lieu à un rapport.

N° vert : 0 800 100 601

Le frelon asiatique : une espèce nuisible

Il fait partie des espèces invasives. Il se propage rapidement au détriment des espèces locales, et le frelon asiatique n'a pas de prédateur pouvant limiter sa prolifération rapide dans notre département. Il est encore possible de le limiter. Il est un prédateur de nombreux insectes mais surtout de notre abeille domestique qu'il utilise pour nourrir ses larves.

La prédation des abeilles par le frelon asiatique pose un véritable problème car elle entraîne la destruction des ruches et affecte la pollinisation de quantités d'espèces végétales.

Il convient de faire des piégeages au printemps pour capturer le plus grand nombre de reines capables de construire et de développer un nid. Pour cela le piégeage se fait dans des bouteilles en plastique. Il suffit de couper le goulot de la bouteille et en le renversant pour former un entonnoir sur le restant du corps cylindrique.

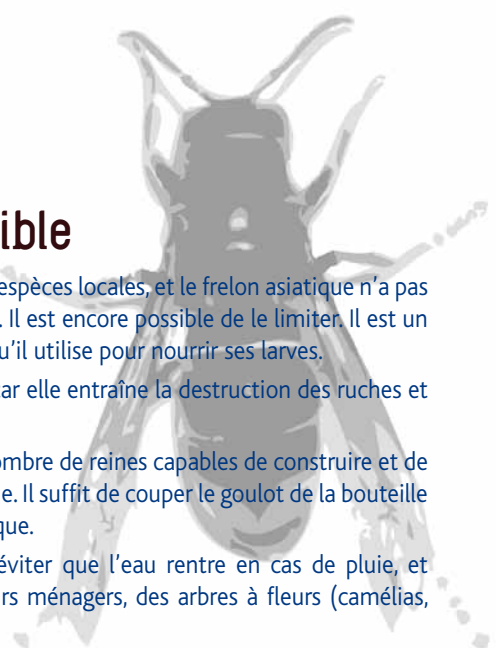
Il est important de placer une protection au dessus de l'entonnoir pour éviter que l'eau rentre en cas de pluie, et vous attachez votre bouteille à proximité des nids anciens, des composteurs ménagers, des arbres à fleurs (camélias, pruniers...), des ruches.

Il faut mettre ensuite de la bière, du vin blanc et du sirop parfumé (grenadine, fraise) pour attirer les frelons.

Le nid primaire est réalisé par la reine seule en début de saison, il est important de le repérer rapidement afin de le détruire le soir pour éliminer la reine.

La destruction du nid secondaire doit être effectuée par des désinsectiseurs référencés FDGDON 56 pour obtenir l'aide du Conseil Général plafonnée à 50% de la dépense en fonction de la hauteur du nid. (dossier de demande d'aide départementale à retirer en Mairie).

Josiane Thomazo





« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme »
F. Rabelais

Informations municipales

Mairie et Agence Postale :

Tel : 02 97 39 71 08

Lundi : 9h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Jeudi : 8h30-12h30 Fermé l'après-midi

Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Fermeture le Samedi matin en juillet et août

Médiathèque horaires d'été

Mercredi : 10h-12h

Samedi : 10h-12h

Déchetterie Bubry :

Du 1er avril au 31 octobre :

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Du 1er novembre au 31 mars :

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h

Correspondants de presse

Télégramme / E. Perret : 06 09 02 45 74

Ouest France / M. Besrest : 06 72 29 59 83

Dépôt légal 2ème semestre 2015 :

Directeur de la publication : Gisèle Guilbart

Responsable bulletin : Jean Pierre Fouillé

Rédaction: G Guilbart / JP Fouillé / J. Thomazo/

M Floss / T Philippe / A Le Dem-Chérel

Crédit photographie : La Mairie / JP Fouillé/

T. Philippe/Pierrick Chérel /

Poul Fetan

Permanences des élus sur rendez-vous

Mme Guilbart Gisèle – Maire : mardi de 9h à 12h – samedi de 9h30 à 10h30.

Mme Pernel Anne-Marie – Adjointe au Maire : vendredi 10h-12h et de 16h-18h.

Mr. Le Pen Edouard – Adjoint au maire : samedi de 10h-12h.

M.LE GAL Denis - Adjoint au Maire :

jeudi de 10h-12h.

Permanence CCAS : mardi de 10h à 12h

Permanence Lorient agglomération service instructeur urbanisme :

Mme Le Gentric Isabelle

Un vendredi sur deux de 9h30 à 11h30